

INAUGURATION

DES NOUVEAUX LOCAUX ANNEXES DU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) INTERCOMMUNAL, DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) ITINÉRANT ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL DE CANET

18 septembre 2023 à 10h30
105 chemin du pompage 34 800 Canet

EN PRÉSENCE DE :

> Caf de l'Hérault :

- **Laurent TEISSIER**, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- **Claire NARANG**, Directrice Adjointe en charge des services aux allocataires et partenaires
- **Caroline WYSS**, Chargée de conseil et de développement

> Communauté de communes du Clermontais :

- **Claude REVEL**, Président et Maire de Canet,
- **Myriam GAIRAUD**, 8^{ème} Vice-présidente en charge de la Petite enfance et Jeunesse, Maire de Cabrières et Conseillère régionale

La Communauté de communes du Clermontais et la Caf de l'Hérault inaugurent ce lundi 18 septembre les nouveaux locaux annexes du RPE intercommunal, du LAEP itinérant et de l'accueil de loisirs intercommunal de Canet.

Plus spacieux et mieux agencés, les nouveaux locaux de l'accueil de loisirs permettent de renforcer la qualité de l'accueil et d'augmenter le nombre de places pour la partie maternelle de l'ALSH.

La création du local du RPE et du LAEP, situé près du multi-

accueil intercommunal de Canet, permet d'accroître la présence de l'animatrice du relais petite enfance auprès des assistants maternels et des familles sur cette partie du territoire qui comporte un nombre important d'assistants maternels, en proposant des animations et des permanences sur place.

Le LAEP itinérant bénéficie ainsi d'un espace dédié et adapté à l'accueil des tous petits et de leurs familles. Les structures ainsi regroupées proposeront aux familles de Canet et des alentours une offre de services cohérente, facilement accessible et structurée.

UNE OFFRE DE SERVICES ADAPTÉE AU TERRITOIRE

La communauté de communes du Clermontais a créé, depuis ces dernières années, une réelle dynamique en matière de petite enfance, enfance-jeunesse et de soutien à la parentalité.

Elle a notamment développé des services itinérants permettant « l'aller-vers » indispensable au regard de ce territoire étendu de 21 communes et des problématiques de mobilité repérées.

Le soutien à la parentalité est également un axe fort que la communauté de communes souhaite renforcer dans un contexte de précarité de certaines familles.

Elle souhaite faire évoluer ses services dans les zones qui se développent et les adapter aux besoins des familles. Elle propose déjà de nombreuses structures cofinancées par la Caf de l'Hérault telles que :

- 2 crèches en gestion directe et 2 crèches associatives qu'elle subventionne
- 1 RPE intercommunal
- 6 ALSH, dont un ALSH Ado itinérant avec présence dans les collèges
- 12 ALP
- 1 réseau jeunes
- 1 LAEP itinérant en gestion directe en complément d'un autre LAEP associatif qu'elle subventionne

UN PARTENARIAT DE QUALITÉ

La Communauté de communes et la Caf entretiennent un partenariat fort depuis plusieurs années. La communauté de communes propose une offre de service pour les 0-25 ans au travers de structures d'accueil de qualité qui maillent ce territoire rural marqué par des problèmes de mobilité. La mise en place d'une Ctg en 2018 et son renouvellement en 2022 à partir d'un Projet éducatif global de territoire (Pegt) ambitieux a permis de développer ou de renforcer des actions et services itinérants.

LE SOUTIEN FINANCIER DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET

La Caf de l'Hérault a accompagné la Communauté de communes du Clermontais pour les travaux des locaux du RPE et du LAEP à hauteur de 140 000€ au titre du Plan crèche. Elle a également versé, au titre de l'aide à l'investissement, pour les accueils de loisirs, 252 000 €, dont 126 000€ sous forme de subvention et 126 000€ en prêt. Elle verse aussi annuellement au titre du fonctionnement : 110 807€ pour les accueils de loisirs de Canet, 47 465€ pour le RPE et 28 411€ pour le LAEP.

Composition de la population allocataire sur le territoire du Clermontais (Données Caf 2022)

| | Territoire du Clermontais | Département de l'Hérault |
|---|---------------------------|--------------------------|
| Nombre de familles | 54% | 41% |
| Dont familles monoparentales | 36% | 36% |
| Dont familles avec au moins un parent actif | 49% | 47% |
| Familles bénéficiaires de minima sociaux | 16% | 17% |